

« Cet illustre éducateur, qui mérita si bien de l'Eglise et de la société civile, fut Jean-Baptiste de la Salle.

« Ayant parcouru, au collège parisien de Saint-Sulpice, le cours de ses études sacrées, il fut élevé au sacerdoce. Dans ses fonctions, son sérieux et son intelligence brillèrent d'un tel éclat qu'il fut mis immédiatement à la tête des prêtres ayant pour mission de grouper les fidèles d'un cercle restreint en multipliant les fruits de vertu.

« Mais Jean était réservé à une œuvre des plus salutaires, à savoir la pieuse éducation des enfants pauvres. Cette œuvre, il parut y être porté comme à son insu, par une sorte de dessein divin. D'abord, en effet, grâce à Roland, qui le dirigeait dans la piété, il fut mis à la tête des Sœurs de l'Enfant-Jésus, chargées d'instruire convenablement les jeunes filles indigentes. Les écoles de cet Institut devinrent rapidement si prospères que cela fit naître chez tous le désir de voir procurer aux garçons, d'une manière semblable, l'instruction et le salut. Les commencements furent modestes. Ils consistèrent dans une école annexée à la cure de Saint-Maurice ; mais bientôt ni le diocèse de Reims ni les frontières mêmes de la France ne suffirent à contenir l'œuvre nouvelle, qui s'étendit si largement et si loin que, en l'année 1725, six ans environ après la mort de ce saint personnage, son Institut désormais très florissant fut inscrit au nombre des pieuses congrégations par la bulle du Souverain-Pontife Benoît XIII, *In Apostolicae dignitatis solio*. Dans ce ministère, il est merveilleux de voir combien méritoirement se déploya la charité de Jean-Baptiste. Il n'hésita pas, en effet, en vue d'acquiescer à Jésus-Christ les enfants du peuple, à renoncer à tous les honneurs, à sacrifier son patrimoine, à s'exposer aux mépris, à souffrir d'excessifs outrages dus à la haine d'un grand nombre, principalement de ceux qui favorisaient la secte de Jansénus, et il se conduisit d'une façon magnanime à l'égard de ceux qui le haïssaient.

« A ces vertus qui se rapportaient à sa mission publique d'éducateur, il joignit les plus belles vertus privées. En effet, tant qu'il vécut, il donna d'admirables exemples d'humilité et d'obéissance ; l'ardeur de sa piété était vraiment brûlante, sa chasteté parfaite, sa prudence insigne, sa frugalité et son austérité remarquables. Ces mérites et le bruit que firent ces grandes choses qu'il réalisa attirèrent vers lui tous les esprits et tous les regards. Et comme à ses vertus vint s'ajouter le témoignage de miracles régulièrement prouvés, le Souverain-Pontife Léon XIII attribua à Jean-Baptiste de la Salle